

Incontro dei Formatori Cevim (Roma, 17-21 gennaio 2008)

Congrégation de la Mission

RATIO FORMATIONIS VINCENTIANÆ
POUR LE GRAND SÉMINAIRE
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Vincentiana, 1988, 2 pp. 211-238

(les chiffres entre crochets renvoient aux pages de Vincentiana)

[212]

A LA CONGRÉGATION

Roma, 24 avril 1988

Mes chers Confrères,

La grâce de NotreSeigneur JésusChrist soit toujours avec nous !

Le 30 juin 1986, au cours de son allocution aux membres de la 37e Assemblée Générale, le Pape Jean Paul II a dit :

"Je vous apporte mes encouragements tes meilleurs pour une accentuation et une rénovation de la formation pour la Mission. Sans le moindre doute, si saint Vincent vivait aujourd'hui, il maintiendrait

contre vents et marées l'intimité avec Dieu, le sens de Dieu... Sur le plan précis de la formation, il aurait abondamment monnayé le Décret sur la formation des prêtres. Je n'insisterai pas sur une évidence, à savoir les mutations actuelles et futures de la société " (Vincentiana 1986, p. 415).

La Ratio Formationis, que je suis heureux de vous présenter, pourrait être regardée comme la réalisation du "plan précis de la formation" dont parle le Pape et pour l'élaboration duquel il a donné de si forts encouragements.

La présente Ratio Formationis est le fruit de nombreuses heures de recherche, de réflexion priante et de discussion de la part des Confrères qui ont été nommés membres de la Commission chargée de préparer le document. A ces Confrères : M.M. R. Maloney, V. Agner, I.F.Mendoza, B. Koch, J.A. Ubillus et S. Wypych, j'exprime la gratitude de toute la Congrégation pour le travail qu'ils ont fait avec tant de soin et de peine. Je voudrais aussi dire ma reconnaissance pour les contributions à ce document, envoyées par beaucoup de Confrères présentement engagés dans le travail de la formation de nos grands séminaristes. La première rédaction du document leur a été soumise pour commentaires et suggestions.

La rédaction finale du document a été soumise au Conseil Général. Après un examen soigneux de chaque article et après quelques [213] retouches, la Ratio a été formellement approuvée. En vous présentant ce document, je voudrais faire deux observations.

Premièrement : cette Ratio envisage le programme du grand séminaire depuis la perspective de son axe vincentien (Ratio N° 9) La Commission a essayé, pour ainsi dire, de voir le processus de la formation comme saint Vincent le verrait, s'il vivait à l'époque d'après Vatican II. Le texte est riche de références à l'ensemble des écrits de saint Vincent et il offre maints aperçus de grand prix sur la conception du sacerdoce, tel qu'il voudrait le voir vécu par ses missionnaires.

Deuxièmement : étant donné qu'en maintes provinces aujourd'hui, les séminaristes font leurs études dans des Instituts hors des maisons de la Communauté, il est important de ne pas oublier ou de négliger la dimension vincentienne de leur formation. La présente Ratio offre quelques lignes directrices très utiles, pour faire en sorte que, selon les paroles du pape Jean Paul II, la formation de nos séminaristes soit

"spirituelle, doctrinale et pastorale... profonde, solide et adaptée aux besoins de notre temps " (Vicentiana 1986, p. 416)

Par l'intercession de Marie, la Vierge Mère de Dieu, puisse cette Ratio Formationis façonner dans nos grands séminaristes l'image du Christ "notre grand prêtre".

En Son amour je demeure votre dévoué confrère,

Richard McCULLEN, i.s. C.M

SOMMAIRE[214]

INTRODUCTION215

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX217

II. L'AXE VINCENTIEN ET LES CINQ DIMENSIONS DE LA FORMATION218

Présentation218

A. L'axe vincentien219

B. Les cinq dimensions221

La formation humaine221

La formation spirituelle223

La formation intellectuelle226

La formation apostolique228

La formation communautaire230

III. QUELQUES ASPECTS DE LA COMMUNAUTÉ DE FORMATION233

Les agents de la formation233

Le sacrement de réconciliation et la direction spirituelle234

Recours aux experts235

Préparation au célibat235

Évaluation des personnes236

Évaluation de la vie communautaire236

Moments spéciaux236

Temps de congé237

Bibliothèque vincentienne237

IV. APPLICATION DES NORMES JURIDIQUES 237

SIGLES UTILISÉS

CsConstitutions 1984

CICCode de Droit canon, 1983

DV.Dei Verbum (Vat II)

LALignes d'action AG. 1986

MR.Mutuae relationes

OTEROptatam totius (Vat. II)

RCRègles communes CM.

RFIS Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis

St Statuts CM. (1984)

SV Saint Vincent de Paul (édition Coste)

RATIO FORMATIONIS VINCENTIANÆ [215]

POUR LE GRAND SÉMINAIRE

DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

INTRODUCTION

RAISON D'ÊTRE DE CETTE RATIO

1. Ce document est motivé par la situation actuelle de la Congrégation (1) et de l'Église. Nous avons expérimenté dans la Congrégation un souci de renouvellement, un désir de revivifier le charisme vincentien, une conscience croissante de l'importance de la formation vincentienne des candidats pour l'avenir de la Compagnie. En même temps nous savons l'existence de certaines difficultés et d'une grande diversité dans l'organisation et le contenu des programmes de formation.

2. C'est pourquoi la 37^a Assemblée Générale de la CM. a décidé la rédaction d'une Ratio Formationis Vincentianæ pour le temps du Grand Séminaire (LA. 31,1^o). La précédente Assemblée Générale avait demandé une Ratio Formationis pour le séminaire Interne qui a été réalisée en son temps. [216]

FINALITÉ

3. Le but de cette Ratio est :

* d'aider les Provinces, face aux nombreuses difficultés qui se rencontrent, à mettre en place un plan de formation videntienne pour le temps du grand séminaire (cf. St. 41, 1) ;

* d'assurer la continuité de la formation au ministère presbytéral selon le style videntien, durant le cycle des études philosophicothéologiques, amorçant ainsi le processus de la formation permanente (cf. Cs. 81) ;

* de contribuer ainsi au renouveau et à l'unité de la Congrégation.

SPÉCIFICITÉ VIDENTIENNE

4. Comme il y a beaucoup de points communs entre la formation videntienne au sacerdoce ministériel et la formation d'un prêtre diocésain ou de quelque autre Congrégation, cette Ratio ne traite pas de manière exhaustive de la formation au ministère presbytéral, elle veut mettre l'accent sur ce qui est proprement videntien.

LES SOURCES

5. Les sources principales pour l'élaboration de cette Ratio ont été :

— les documents généraux sur la formation au ministère presbytéral, ceux de l'Église universelle et ceux des Conférences épiscopales nationales ; [217]

— nos Constitutions et Statuts et les Règles communes ;

— les "Lignes d'Action" de la 37a Assemblée générale ;

— et surtout. les expériences des Provinces exprimées dans les rapports, les documents, les programmes et les chartes, qui touchent à la formation.

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

"Notre partage donc, Messieurs et mes Frères, sont les pauvres, tes pauvres : "Pauperibus evangelizare misit me" ! Quel bonheur, Messieurs, quel bonheur ! Faire ce pourquoi NotreSeigneur était venu du ciel en terre et moyennant quoi nous irons, nous autres de la terre au ciel !" (SV XII, 4).

BUT GÉNÉRAL DE LA FORMATION VINCENTIENNE

6. Tout le processus de la formation videntienne vise à ce que tous les membres de la Congrégation, animés par l'esprit de Saint Vincent, deviennent toujours davantage prêts à suivre le Christ évangéliste des pauvres, pour réaliser la mission de la Compagnie (Cs. 1, 77 ; LA. 28).

Le Christ luimême est "la Règle de la Mission" (SV. XII, 130) et le centre de notre vie et de notre activité (Cs. 5 ; 77, 2). Toute la formation est destinée à nous faire revêtir de son esprit (RC. I, 3 ; Cs. 1, 1°), pour répondre à son appel pour le service apostolique, à la manière de saint Vincent.

BUT SPÉCIFIQUE DE LA FORMATION VINCENTIENNE AU GRAND SÉMINAIRE

7. La formation au Grand Séminaire vise à préparer les Étudiants à exercer le ministère ministériel en tant que videntiens, de telle sorte que, vivant une vie de communauté enracinée dans l'Évangile et prenant comme modèle le Christ évangéliste, ils puissent être prêts à annoncer la Bonne Nouvelle, à célébrer dans la liturgie la présence libératrice et salvatrice de Dieu, à être les pasteurs des fidèles et à coopérer à la formation des clercs et des laïcs. Selon l'esprit de saint Vincent et la tradition de la Compagnie, la formation est spécialement orientée vers l'évangélisation, l'exercice de la charité et la promotion de la justice envers les pauvres (Cs. 87 ; LA. 10 ; 31, 2°). [218]

LE PROCESSUS DE LA FORMATION

8. Le cheminement de la formation doit être :

1) centré sur le Christ, serviteur et pauvre, afin que sa charité nous stimule de plus en plus à réaliser la fin de la Congrégation (Cs. 78, 1) ;

2) nourri continuellement par les pauvres, moyennant le contact direct avec la réalité de leur vie (Cs. 78, 4 ; LA. 28)

3) marqué par la disponibilité et une capacité croissante à accompagner clercs et laïcs, participer à leur formation, les amenant à prendre une part plus grande à l'évangélisation des pauvres (Cs. I, 3°) ;

4) missionnaire, de telle sorte qu'elle nous amène à être envoyés partout dans le monde (Cs. 12, 5°), au service des missions "ad gentes" (Cs. 16) comme pour assumer les travaux spécifiques choisis par la Province (Cs. 13 ; St. 1) ;

5) progressif (Cs. 71,1 ; 78,5) avec une unité organique qui marque toutes les étapes, chacune ayant son propre but bien défini (Cs. 80) ;

6) continué tout au long de la vie (Cs. 81), de sorte que continuellement "nous puissions nous ouvrir aux réalités et aux besoins de l'évangélisation dans un monde en transformation" (2)

7) sous la responsabilité de toute la communauté provinciale (Cs.93) et pas seulement de ceux qui ont directement la charge des maisons de formation ;

8) adapté au monde d'aujourd'hui, de façon à arriver à une totale inculturation dans les divers lieux où travaillent les membres de la Province (LA. 11, 1°; 31, 2°) ;

9) orienté vers l'intégration harmonieuse des différentes dimensions de la vie vincentienne : humaine, spirituelle, intellectuelle, apostolique et communautaire (LA. 23).

II. L'AXE VINCENTIEN ET LES CINQ DIMENSIONS DE LA FORMATION

PRÉSENTATION

9. Le charisme vincentien doit avoir une influence sur toute la démarche de la formation, et donc pénétrer toute la vie du Grand Séminaire. Ce document considère le programme du Grand Séminaire [219] sous l'angle de son axe vincentien. Il regarde la formation humaine, spirituelle, intellectuelle, apostolique et communautaire sous cet aspect. Il propose pour chacune des dimensions objectif et moyens.

Les cinq dimensions mentionnées cidessus forment un tout, elles se complètent et se nourrissent mutuellement. Par exemple, la formation intellectuelle qui convient à nos Étudiants demande une connaissance approfondie sur l'enseignement social de l'Église et sur les causes de

la pauvreté dans le monde actuel (3) pour les aider à bien centrer l'axe vincentien de nos activités.

A. L'AXE VINCENTIEN

"Ressouvenezvous, Monsieur, que nous vivons en JésusChrist par ta mort de JésusChrist, et que nous devons mourir en Jésus Christ par la vie de JésusChrist, et que notre vie doit être cachée en JésusChrist et pleine de JésusChrist, et que, pour mourir comme JésusChrist, il faut vivre comme Jésus-Christ" (SV I, 295).

OBJECTIF

10. La formation vincentienne, axe de toute la formation du Grand Séminaire, tend à ce que les Étudiants soient imprégnés toujours davantage du charisme de saint Vincent, qu'ils connaissent, intériorisent et vivent de façon toujours plus intense son expérience (Cs. Int. ; LA. 7 ; 10) qui a pour centre la marche à la suite de Jésus-Christ évangéliste des pauvres (RC I, 1 ; Cs. 1).

MOYENS

11. Progresser dans la connaissance de la personne et des écrits de saint Vincent, de notre finalité propre, des Règles Communes, de notre histoire, des Constitutions et Statuts, des documents de la Congrégation (spécialement les plus récents), des Normes provinciales. Il ne s'agit pas seulement d'acquérir une connaissance théorique de l'histoire et de la spiritualité de la Congrégation, mais aussi un amour pratique. [220]

12. S'intéresser à toujours mieux connaître les œuvres et les autres fondations vincentiennes spécialement la Compagnie des Filles de la Charité et les mouvements laïcs vincentiens.

13. Vivre, à la suite du Christ, la pratique des cinq vertus qui "sont comme les puissances de l'âme de la Congrégation" (RC II, 14 ; Cs. 7), choisies spécialement par saint Vincent parce qu'elles "sont les plus propres pour les missionnaires" (SV XII, 302) :

1) La simplicité "qui consiste à dire les choses tout simplement comme on les pense, sans réflexions inutiles, et à agir tout bonnement, sans

déguisement ni artifice, ne regardant que Dieu seul" (RC II, 4) afin de nous rendre plus proches des petits.

2) L'humilité qui nous libère de l'autosuffisance et nous met dans une attitude d'ouverture à Dieu et aux pauvres, nous permettant d'être évangélisés par eux (RC II, 67).

3) La douceur qui, à l'exemple du Christ, nous fait regarder avec bonté ceux qui nous entourent, spécialement les petits et ceux qui nous offensent, les traitant avec affabilité et compréhension (RC. II, 6).

4) La mortification qui nous fait vivre en état de conversion continue, à accepter la volonté de Dieu, à vaincre les possibles attaches qui empêchent notre liberté de suivre le Christ (RC. II, 810) et aussi à affronter les difficultés inhérentes à l'apostolat missionnaire.

5) Le zèle qui donne clairement le ton missionnaire d'une communauté et doit s'exprimer dans le travail quotidien et dans la disposition d'assumer les tâches que la Congrégation nous indique pour l'évangélisation (RC. XII, 11).

14. Vivre les vœux, soit comme préparation aux vœux soit comme réponse à l'émission :

1) la stabilité qui consiste en la fidélité à Dieu qui nous appelle à nous engager pour l'évangélisation des pauvres dans la communauté vinctienne pour toute la vie (Cs. 28 ; 39).

2) La chasteté parfaite dans le célibat qui nous amène à ouvrir davantage notre cœur à Dieu et au prochain, sans aucun exclusivisme (RC. IV, 1 ; Cs. 29 ; 30). Nous la recevons comme un don de Dieu et comme le chemin pour suivre le Christ qui s'est livré pour nous tous et nous a aimé sans limite.

3) La pauvreté qui nous identifie au Christ pauvre et humble, qui nous libère afin de partager la vie des pauvres et employer, ce que nous sommes et ce que nous avons, à leur service, les considérant comme notre lot et regardant nos biens matériels comme leur patrimoine (RC. III, 1 ; Cs. 12, 3° ; 31).

4) L'obéissance qui nous identifie au Christ venu dans le monde, non pour faire sa volonté mais celle du Père. Elle nous libère [221] pour

répondre à son appel, à celui des pauvres et à celui des Supérieurs, dans l'Église et la Congrégation (RC. V, 1 ; Cs. 3638).

15. Continuer à réfléchir sur l'expérience spirituelle de Saint Vincent : comment il a contemplé le Christ et l'a servi dans la personne des pauvres et dans la formation du clergé, et ce afin de l'actualiser et de la vivre, personnellement et communautairement, dans l'Église et le monde d'aujourd'hui (cf. MR. 11).

B. LES CINQ DIMENSIONS

1. LA FORMATION HUMAINE

"Ceux qui se détachent de l'affection des biens de la terre, de la convoitise des plaisirs et de leur propre volonté deviennent les enfants de Dieu qui jouissent d'une parfaite liberté, car c'est dans le seul amour de Dieu qu'elle se rencontre. Ce sont ces personneslà, mes frères, qui sont libres, qui n'ont point de lois, qui volent, qui vont à droite et à gauche, qui volent encore un coup, sans pouvoir être arrêtées, et ne sont jamais esclaves du démon ni de leurs passions. Oh ! heureuse liberté des enfants de Dieu" (SV. XII, 301).

OBJECTIF

16. Actualiser toutes les potentialités corporelles et spirituelles qui font la personne humaine : cultiver les dons personnels afin :

- * d'être plus libre et responsable ;
- * d'être plus ouvert à la vie selon l'Évangile et à l'Esprit de Dieu, avec les confrères comme avec les hommes vers qui il sera envoyé ;
- * et être ainsi un bon ouvrier pour la Mission.

Cet objectif se réalise dans un mouvement de croissance.

MOYENS

17. Au plan personnel, l'Étudiant s'exercera à :

- 1) prendre conscience de soi et s'accepter :

- avec son corps,
- avec ses aptitudes et ses limites,
- avec ses racines familiales (valeurs et déficiences) [222]
- avec son affectivité : sexualité, désirs et peurs, attitudes face à la poursuite de la satisfaction et de la valorisation personnelle, réactions de défense et d'agressivité (OTER. 6 ; RFIS. 39 ; SV. XI, 284 ; XII, 22) ;

2) percevoir la réalité pour voir ce qui existe réellement, ne pas rester fermé à ce qui n'entre pas dans les habitudes propres, cultiver le sens du réel et du possible ;

3) devenir capable de discerner et de juger correctement, accroître le sens critique en développant la capacité de réflexion fondée sur la raison et la foi et pas seulement sur des impressions, interprétations et projections (OTER. 11 ; SV. XII, 49 ; XI, 360).

18. Au plan de la relation, l'Étudiant s'efforcera de :

1) s'ouvrir aux autres, à ce qui est différent de lui, même à propos de qui est difficile à accepter. Cela le rendra capable de vivre et de travailler avec persévérance uni aux autres. Pour cela :

* se libérer de ses mécanismes de défense, renoncer peu à peu aux réactions commandées par la peur d'être connu, jugé ou dominé ;

* accueillir ce qui vient de l'autre, ce qui est positif comme ce qui est négatif, devenir capable d'écoute, d'estime des autres, les traitant avec amabilité, oubli de soi, avec le sens de l'humour, de la douceur, de l'humilité, tout cela qui rend plus accessible aux autres (RFIS. 39 ; SV. XI, 341 ; XII, 305) ;

* participer activement aux charges communes :

— par la parole, découvrant la valeur de parler librement dans les groupes, d'exprimer, sans aucune timidité, ce qu'il pense et sent, exposant ses difficultés et s'ouvrant au dialogue (RFIS. 26 ; SV. XII 172 ; XIII, 642) ;

— par l'action, apprenant à travailler en groupe, sachant mettre de côté les divergences en vue du bien commun, de telle façon que les

différences personnelles arrivent à la complémentarité (OTER. 11 ; SV. XII, 97 ; XI, 401402) ;

2) cultiver la capacité de décider et d'agir, non par impulsivité mais à la lumière de la raison et en fonction de la situation concrète, en développant :

- * l'esprit d'entreprise et d'initiative, de consécration à son travail, jusque et y compris à celui qui est humiliant et peu gratifiant ;
- * le sens de la responsabilité, disponibilité pour accepter les conséquences de nos actes personnels (SV. XI, 412) ;
- * le sens du sérieux de l'existence humaine ;
- * la capacité de persévérance : stabilité, fidélité, équilibre, arriver à être quelqu'un sur qui l'on peut compter, même lorsque les engagements pris sont difficiles à tenir (RFIS. 39 ; SV. XI, 40 ; 203) ;
- * le développement harmonieux des dons personnels, tels que l'aptitude à : [223]
 - étudier telle ou telle matière,
 - parler en public, animer des groupes réduits ou grands,
 - user des moyens de communication sociale,
 - écouter, conseiller, diriger spirituellement,
 - enseigner,
 - apprendre des langues,
 - activités pratiques,
 - expression artistique (musique, chant, littérature...).

QUELQUES : EXERCICES PRATIQUES

19. L'étudiant cultivera :

1) la connaissance par l'amour de la vérité, la persévérance dans l'étude, l'ouverture d'esprit et le développement du sens critique ;

2) la mémoire, se rappelant les dons reçus de Dieu, du prochain, ce qui a été appris et vécu par lui ;

3) la capacité de se confronter à la réalité à différents niveaux :

* la réflexion personnelle sur les matières apprises et sur la vie quotidienne ;

* la direction spirituelle et les rencontres avec les formateurs ;

* les échanges formels et informels sur ce qui intéresse le groupe ;

* les sessions ("séminaires") sur des thèmes particuliers ;

* l'exercice graduel et supervisé de sa liberté et de sa responsabilité ;

* la confrontation avec d'autres moyens et des cultures différentes ;

* l'acceptation des obstacles, contradictions, échecs, humiliations comme autant de moyens pour se connaître soi-même.

2. LA FORMATION SPIRITUELLE

"Il faut donc, Monsieur, vous vider de vous-même pour vous revêtir de Jésus-Christ. Vous saurez que les causes ordinaires produisent des effets de leur nature, un mouton fait un mouton, etc., et un homme un autre homme ; de même, si celui qui conduit les autres, qui les forme, qui leur parle, n'est animé que de l'esprit humain, ceux qui le verront, qui l'écouteront et qui s'étudieront à l'imiter deviendront tout humains : il ne leur inspirera quoiqu'il dise et qu'il fasse, que l'apparence de la vertu et non pas le fond, il leur communiquera l'esprit dont il sera lui-même animé... Notre-Seigneur imprimant en nous son caractère et nous donnant, pour ainsi dire, la sève de son [224] esprit et de sa grâce... nous faisons le même qu'il a fait sur la terre, je veux dire que nous opérerons des actions divines. (SV. XI, 343344).

OBJECTIF

20. Les Étudiants continueront de s'appliquer à une formation spirituelle qui consiste à se revêtir de l'esprit du Christ (RC I, 3 ; Cs. 1, 1°) en vivant selon lui toutes les dimensions de leur vie (1 Cor. 12,13 ; Gal. 5,16-25 ; Rom. 8,14). A l'exemple de saint Vincent, ils puiseront le style de leur propre expérience spirituelle dans la contemplation et le service du Christ dans la personne des pauvres (C. Intr.).

MOYENS

21. Approfondir la consécration baptismale et assimiler toujours plus le mystère de la mort-résurrection du Seigneur, en accord avec le déroulement de l'année liturgique et, spécialement, dans la rencontre sacramentelle avec le Christ dans :

1) la participation quotidienne à l'Eucharistie, moment central de la vie communautaire de la foi, et où nous célébrons le consentement joyeux de notre Salut (RC. X, 3 ; Cs. 45, 1).

2) la recherche et la réception fréquente du pardon de Dieu dans le sacrement de la réconciliation (Cs. 45, 2).

22. Participer avec foi aux exercices spirituels pratiqués dans la Congrégation (Cs. 40-47 ; St. 19), en particulier :

1) l'oraison qui doit se convertir en une attitude de vie, de façon que notre oraison et l'activité pastorale s'enrichissent mutuellement, spécialement par les moyens de

— la célébration communautaire des Laudes et Vêpres (Cs.45),

— l'oraison mentale en commun (Cs. 19),

— l'oraison quotidienne, personnelle et communautaire (Cs.46 ; 47, 1) ;

2) la lecture et la méditation de la Parole de Dieu, surtout du Nouveau Testament ; afin de ne pas être "prédicateurs vides de la Parole qui ne l'écoutent pas intérieurement" (RC X, 8 ; Cs. 85, 3° ; DV. 25) ;

3) la vie de temps forts d'expérience spirituelle : retraites, journées de recollection... (Cs. 47, 2) ; [225]

4) la pratique de la révision de vie qui, dans un climat de foi, aide à découvrir l'action de Dieu dans la vie de chacun comme de la communauté et de l'Église, dans l'histoire de nos peuples (Cs. 44). A ce propos, des exercices comme celui de la correction fraternelle seront fort utiles ;

5) réfléchir sur ce que les pauvres peuvent nous enseigner (Cs. 12, 3°) et sur les nombreux éléments positifs contenus dans les manifestations de la religion populaire (Cs. 16).

23. Le Christ incarné, évangéliste des pauvres (RC. X, 2 ; Cs. 1 ; 48 ; 77) est la lumière et la force de la vocation sacerdotale vincentienne. Les Étudiants s'efforceront d'acquérir une connaissance qui les porte à un plus grand amour personnel du Christ et à une union plus profonde à sa personne et à sa mission : l'annonce du Règne de Dieu aux pauvres.

24. Ouverture gratuite au mystère de la Trinité (RC. X, 2 ; Cs. 20 ; 48) ; en accomplissant la volonté du Père (RC. II, 3 ; Cs. 24, 2°), s'abandonnant à la divine Providence (RC. II, 2 ; Cs. 6), en suivant le Fils dans l'obéissance et la docilité à l'action du Saint-Esprit.

25. Aimer l'Église, telle qu'elle est concrètement et se disposer à la servir essayant de faciliter aux hommes le passage à la foi au Dieu Sauveur (Cs. 2).

26. Grandir dans l'amour et la confiance envers la Vierge Marie "Mère du Christ et Mère de l'Église, elle qui, selon les paroles de saint Vincent, mieux que nul autre croyant, a pénétré la substance et montré la pratique des maximes évangéliques" (Cs. 49, 1 ; cf. RC. X, 4).

27. Une attention particulière à la pratique de la direction spirituelle ou accompagnement personnel, de manière que les Étudiants puissent unifier tous les aspects de leur vie (RC. X, 11 ; St. 19 ; 50).

28. L'émission des vœux confirme et renforce l'engagement de consacrer toute la vie au service des pauvres dans la Compagnie et de suivre le Christ évangéliste des pauvres, dans la chasteté, la pauvreté et l'obéissance (Cs. 28). Avec l'aide de l'équipe de formation, les Étudiants essaieront de développer une spiritualité des vœux au service de la mission (SV. XII, 366).

29. Les Ordres sacrés sont un point culminant de tout le processus de la formation. Ils requièrent en conséquence, comme [226] préparation immédiate, un temps fort de prière, de réflexion et de méditation sur ce que chacun d'eux signifie et sur ce à quoi il engage.

3. LA FORMATION INTELLECTUELLE

"Le jour que l'on commença les études, à la répétition de l'oraison, Monsieur Vincent prit occasion de recommander aux prières de la Compagnie les étudiants, disant que, s'il avait jamais recommandé chose avec instance, c'était celle-là, et il apporta quelques raisons, disant 1° que, quoique tous les prêtres soient obligés d'être savants, néanmoins nous y sommes particulièrement obligés, à raison des emplois et exercices auxquels la Providence de Dieu nous a appelés, tels que sont les ordinands, la direction des séminaires ecclésiastiques et les missions encore bien que l'expérience fasse voir que ceux qui parlent le plus familièrement et le plus populairement réussissent le mieux. Et de fait, mes frères, ajouta-t-il, avons-nous jamais vu ceux qui se piquent de bien prêcher faire du bien, du fruit ? Il faut pourtant de la science. Et il ajouta de plus que ceux qui étaient savants et humbles étaient le trésor de la Compagnie, comme les bons et pieux docteurs étaient le trésor de l'Église " (SV. XI, 126127).

OBJECTIF

30. Le programme des études aidera les candidats à mettre au centre, dans une clarté progressive, le mystère du Christ (OTER. 14) et à arriver à une formation doctrinale, profonde, solide et adaptée aux nécessités de notre temps" (4), en vue de la maturation et de la croissance personnelle et par-dessus tout afin de devenir capables de :

— aimer les pauvres et leur annoncer la Bonne Nouvelle — rendre service au clergé, avec compétence ;

— contribuer à la formation des laïcs (C. 1).

31. Les études viseront, non seulement à acquérir un savoir des contenus scientifiques, mais encore à aider les Étudiants afin [227] de développer une perspective vincentienne claire (5) particulièrement par :

— l'aide à acquérir la capacité de juger les valeurs et contre-valeurs du monde actuel, les causes de la pauvreté et les obstacles à l'évangélisation (Cs. 88) ;

— suscitant en eux le zèle missionnaire ;

— l'ouverture constante aux contenus théologiques comme base du travail pastoral missionnaire.

MOYENS

32. Les Étudiants accompliront les études de Philosophie et de Théologie, selon les normes de l'Église universelle et les dispositions des Églises locales, suivant le programme d'un Centre philosophico-théologique reconnu par l'Église (Cs. 78, 3 ; CIC. 250).

33. L'étude des sciences bibliques les rendra capables d'écouter, de comprendre et de mettre en pratique la Parole de Dieu, et, suivant l'exemple du Fondateur, d'interpréter à sa lumière les événements du monde.

34. La philosophie sera étudiée de façon à enrichir la formation humaine des Étudiants, les aidant à acquérir une connaissance solide et harmonieuse de l'homme, du monde et de Dieu, et ainsi ils seront préparés aux études théologiques (OTER. 15 ; CIC. 251).

35. La formation théologique, guidée par le magistère de l'Église, conduira les Étudiants à la connaissance intégrale de la doctrine catholique, alimentera leur vie spirituelle et les rendra capables, avec l'aide des sciences humaines, de l'annoncer et de la défendre dans leur ministère (CIC. 252).

36. L'étude de la liturgie les conduira à une plus grande et active participation au mystère du Christ et de l'Église (SV. XII, 258 ; SC. 2 ; 14) et les aidera à célébrer la prière du Christ et de l'Église d'une manière qui invite les fidèles à une semblable participation (SC.19). On donnera l'importance, qui lui est due, à la formation musicale (SV. XI, 362 ; XII, 289 ; SC. 115), comme aussi à l'usage du chant pour notre prière et pour la mission (SC. 118). [228]

37. L'étude de la réalité sociopoliticoéconomique et de la doctrine sociale de l'Église rendra les Étudiants capables de l'activité pastorale et plus aptes à connaître les diverses formes de la pauvreté (6), à en

rechercher les causes et ce que doit être notre réponse selon les exigences de notre vocation.

38. Les Étudiants accorderont l'attention requise à l'étude de la missiologie, à la culture des peuples où travaille la Province et aux racines historiques de la situation actuelle, afin de pouvoir annoncer plus efficacement l'Évangile et évangéliser les diverses cultures (Cs. 16).

39. L'étude des diverses écoles de spiritualité dans l'histoire de l'Église et la lecture des maîtres spirituels, permettra aux Étudiants de mieux connaître et apprécier la richesse du patrimoine spirituel de l'Église et le don de Dieu en la personne de saint Vincent, ainsi que la valeur et la place de son charisme dans l'Église d'aujourd'hui (Cs. 50).

40. L'approfondissement de l'étude de la spiritualité vincentienne et de notre tradition trouvera la place qui lui est due au long du cycle des études philosophicothéologiques (Cs. 8 ; 50).

41. Les Étudiants apprendront au moins une deuxième langue moderne et auront la connaissance adéquate d'autres langues nécessaires pour l'étude de la philosophie et de la théologie (vg. le latin) et pour l'apostolat (cf. CIC. 249).

42. Parce que notre mission exige toujours plus l'usage des moyens de communication sociale (St. 12), on pourra orienter quelques Étudiants vers une préparation à l'utilisation de ces moyens (LA. 11, 4°).

4. LA FORMATION APOSTOLIQUE

"Ainsi, au commencement, la Compagnie ne s'occupait que d'elle et des pauvres ; en certaines saisons, elle était retirée en son particulier et en d'autres, elle allait enseigner les peuples de la campagne. Dieu a permis qu'en nous il n'a paru que cela ; [229] mais, dans la plénitude des temps, il nous a appelés pour contribuer à faire de bons prêtres, à donner de bons pasteurs aux paroisses et à leur montrer ce qu'ils doivent savoir et pratiquer" (SV. XII, 84).

OBJECTIF

43. Attentifs à nos Constitutions qui stipulent que tous, et cela dès le commencement, doivent participer à l'action pastorale (Cs. 78, 4°) et

tenant compte des autres aspects de la formation (Cs. 80) nous donnerons aux Étudiants la possibilité de :

* découvrir par expérience la condition des pauvres pour les évangéliser et pour être évangélisés par eux (Cs. 78, 4 ; LA. 10) ;

* acquérir une expérience pastorale de base et les dispositions nécessaires pour accomplir la mission de la Congrégation dans la Province (Cs. 77).

MOYENS

44. Pour réaliser cela, chaque Étudiant fera sienne, avec générosité la mission pastorale de la Congrégation. Ce qui requiert :

1) une préférence clairement exprimée pour l'apostolat parmi et avec les pauvres (Cs. 12, 1°, 3°) ;

2) une action en faveur de la justice et une conscience critique sur les causes de la pauvreté dans le monde et sur les obstacles à l'évangélisation (Cs. 12, 5°; 88) ;

3) la disponibilité pour aller partout dans le monde où il y a besoin (Cs. 12, 5°; 16) ;

4) un vrai sens communautaire dans toute l'œuvre apostolique (Cs. 12, 40) ;

5) l'intérêt pour la formation des clercs et des laïcs, les amenant à une participation plus forte dans l'évangélisation des pauvres (Cs. 1, 3°; 15 ; LA. 11, 2°) ;

6) un style de vie simple qui permettra une certaine participation à la condition des pauvres (Cs. 12, 3°) ;

7) la conversion continue (Cs. 12, 6°; LA 10).

45. Être prêt à poursuivre la formation pastorale. Cela demande la participation active dans l'élaboration, l'exécution et l'évaluation du projet pastoral qui comporte :

1) un contact graduel avec différentes catégories de pauvres, frappés de formes diverses de détresse (Cs. 18 ; LA. 28) ;

2) l'acquisition de capacités pour la prédication, l'enseignement, [230] l'accompagnement spirituel et tout autre mode d'apostolat (Cs. 87, 2) ;

3) un contact avec les différentes œuvres de la Province, spécialement avec les missions populaires (Cs. 14 ; LA. 11, 1°)

4) un travail avec les laïcs des deux sexes, avec une préférence aux mouvements vincentiens (Cs. 1, 3°; LA. 11, 1°)

5) du travail en équipe, entre Étudiants et avec ; es formateurs (Cs. 12, 4°; LA. 31, 2°) ;

6) un calendrier qui répartisse, de façon adéquate, sur une longue période, les activités pastorales ; de façon à ne pas faire obstacle aux autres aspects de la formation (Cs. 80).

7) un sain réalisme qui évite les affrontements inutiles et l'idéalisation excessive de la personne des pauvres (LA. 9)

8) un équilibre harmonieux (faisant ressortir que le Séminaire est d'abord un temps d'étude) entre l'apostolat et les études, l'engagement et la réflexion (Cs. 25, 3°; 42), entre l'entreprise généreuse dans l'action pastorale et le temps de communication intime avec le Seigneur dans une atmosphère de recueillement ;

9) un sens profond de l'Église, locale et universelle, et la disposition à collaborer avec elle (Cs. 13 ; LA. 8)

10) un recours équilibré aux moyens modernes de communication (St. 12) ;

11) des moyens de supervision directe (Cs. 78, 4) pour que les Étudiants puissent rendre compte de leur travail apostolique ;

12) la réflexion et l'évaluation périodique de l'activité pastorale avec les responsables de la formation apostolique, avec ceux qui sont chargés de la supervision et avec l'ensemble des Étudiants.

46. Estimer les œuvres qui existent dans la Province et les Confrères qui y travaillent. En même temps, apprendre à évaluer ces œuvres pour l'avenir et participer activement à cette démarche (LA. 11, 1°).

5. LA FORMATION COMMUNAUTAIRE

"Après que Jésus-Christ, notre Sauveur, eût assemblé ses Apôtres et ses disciples en forme de communauté, il leur donna certains préceptes pour bien vivre ensemble comme sont de s'entr'aimer les uns les autres, de s'entrelaver les pieds et si quelqu'un avait quelque chose contre son frère, de se réconcilier au plus tôt avec lui" (RC. VIII, 1).
[231]

OBJECTIF

47. La formation doit amener les Étudiants à :

- * apprécier la valeur de la vie communautaire qui a son fondement dans la Très Sainte Trinité et dans l'exemple de Jésus-Christ avec ses Apôtres ;
- * bien savoir que la communauté est pour la mission et que celle-ci oriente toute la vie du Grand Séminaire (Cs.1921 ; LA.1415) ;
- * s'intégrer dans une communauté fraternelle et missionnaire qui soit moyen de vivre selon l'Évangile et signe prophétique du Royaume de Dieu ;
- * contribuer activement à l'édification de la communauté, principalement dans l'élaboration et l'exécution du projet communautaire (7).

MOYENS

48. Dispositions de chacun :

1) L'intériorisation et l'accentuation croissante des valeurs vincentiennes qui favorisent et enrichissent la vie communautaire en référence à l'évangélisation. La pratique des vertus vincentiennes comme signe distinctif et clair du Grand Séminaire vincentien comme tel (RC. II, 14 ; Cs. 24).

2) Une participation active croissante à l'organisation et à la marche de la communauté, tous se sentant coresponsables (Cs.24, 2°). Cela demande que chacun apprécie et développe le sens d'appartenance à

la communauté vincentienne locale, provinciale et universelle, et aime vraiment la Congrégation telle qu'elle est.

3) La coresponsabilité se manifeste dans l'obéissance active à ceux qui ont charge de responsabilité comme dans la recherche par tous de la volonté de Dieu (RC. V, 1 ; Cs. 24, 2°; 37,1) et dans l'acceptation cordiale, dans la foi, des décisions prises en commun.

4) L'acceptation réaliste, à la lumière de la foi, des limites et défauts de soi et des autres. Conscients des tensions et conflits qui peuvent survenir dans la vie communautaire, tous seront disposés à les surmonter et à faire ou recevoir la correction fraternelle (Cs. 24, 3°).

5) L'engagement pris par chacun de créer un climat de silence, afin de respecter et faciliter les temps de prière, de travail et de détente (RC. VIII, 4, 6 ; Cs. 24, 4°). [232]

6) Chacun, sans mettre de côté ses dons personnels, fera passer, avec joie, le bien commun avant son intérêt particulier et évitera des singularismes non nécessaires (cf. Cs. 22 ; 37, 2).

49. Dispositions réciproques :

1) L'effort pour créer la communion fraternelle (8) entre les membres de la communauté se manifeste dans l'appréciation et l'estime mutuelle, dans une attitude de dialogue, dans la cordialité, dans l'offrande et l'acceptation du pardon, dans le respect et la confiance, dans l'union et l'acceptation de la différence des personnes (RC. VIII, 2 ; cf. CIC. 602).

2) La participation franche et spontanée aux temps de détente en commun. Une vie avec un accent d'espérance contribue à rendre agréable la vie communautaire (RC. VIII, 2, 7).

3) La communication sincère et évangélique des Étudiants entre eux et avec les formateurs (Cs. 95, 1 ; LA. 19).

50. Dispositions de la communauté en tant que telle :

1) L'animation par une équipe de formateurs capables de travailler ensemble (Cs. 95, 3) et vivant d'un même idéal vincentien.

2) L'élaboration, l'exécution et l'évaluation du projet communautaire dans un climat de prière, conscients que "tous nous recherchons, communautairement, la volonté du Père, par la mise en commun de nos expériences et un dialogue franc et engagé..." (Cs. 37, 1). Les projets et engagements personnels seront pris en tenant compte du projet communautaire et en accord avec les formateurs (Cs. 22 ; 27 ; 37, 2 ; St. 16 ; LA. 19, 2°).

3) La célébration eucharistique, la pratique de l'oraison en commun, les échanges spirituels (Cs.46), la célébration communautaire des saints et fêtes de la Congrégation, le souvenir des confrères défunts, tout cela fait partie de la vie communautaire vincentienne. La communauté grandit et se renforce dans le partage des mêmes expressions de la foi (RC. X, 59 ; Cs. 25, 3°; 26, 2, 47).

4) Une forme de vie sobre et austère, la communication des biens, le bon usage et le souci des biens communs, permettent une certaine ressemblance avec les pauvres. Sauf pour de justes raisons, [233] les Étudiants éviteront les différences en ce qui touche l'usage de leurs biens (RC. III, 3 ; Cs. 25, 4°; 35).

5) Surmonter certains dangers qui affectent la vie en commun : l'individualisme, l'éloignement de la vie réelle surtout à cause de l'usage immodéré des moyens de communication (Cs. 24, 4°), de la massification et de la passivité. La communauté se donnera des moyens de rénovation comme la révision de vie communautaire (Cs. 24, 3°).

6) Le travail manuel, la prestation de services aux autres et particulièrement la collaboration aux travaux domestiques (Cs.24, 1°). La pratique du sport ou d'exercices physiques, est un moyen important pour la formation personnelle et pour la vie communautaire.

7) L'estime et la soutien des malades et des infirmes (Cs. 26, 1 ; St. 13).

8) L'accueil et l'hospitalité pour les confrères et les personnes qui nous sont proches, selon le Statut 15, et selon les normes et usages de la Province.

9) La participation aux consultations de la maison et de la Province, selon les Normes et la pratique de la Province.

III. QUELQUES ASPECTS DE LA COMMUNAUTÉ DE FORMATION

"Ceux que la Providence a appelés des premiers dans une Compagnie naissante tâchent, pour l'ordinaire, de la mettre en l'état le plus agréable à Dieu qu'il se peut. Or est il que l'état le plus agréable à Dieu est celui de la perfection, qui est celui que NotreSeigneur a embrassé sur la terre et qu'il a fait embrasser aux apôtres, qui consiste, en autres moyens, à vivre en pauvreté, chasteté, obéissance et stabilité dans sa vocation. Selon cela, il semble que la Compagnie a bien fait de faire les vœux de pauvreté, chasteté, obéissance et stabilité, non quelquesuns seulement, mais chacun de la Compagnie" (SV. V, 316).

LES AGENTS DE LA FORMATION

51. Le premier agent de la formation, c'est Dieu luimême :

1) le Père qui choisit et appelle qui Il veut pour annoncer l'Évangile aux pauvres ;

2) Le Christ "imprimant en nous son caractère, et nous donnant, pour ainsi dire, la sève de son esprit et de sa grâce..." (SV. XI, 344) ;

3) L'EspritSaint qui pénètre le cœur des formateurs et de [234] ceux qui sont en formation, qui agit continuellement à l'intime de celui qui est appelé, l'illumine et le conduit à la sainteté.

52. L'Étudiant luimême, conscient d'appartenir à la communauté vincentienne, est le premier responsable du don reçu et du développement de sa personne dans toutes ses dimensions. Pour cela, il doit être docile à l'EspritSaint, se laisser aider par les autres s'engager sérieusement dans la fin et les moyens de la formation et se sentir responsable dans la formation de ses compagnons.

53. Les formateurs, bien choisis et préparés, ayant une expérience de l'évangélisation des pauvres (LA.31,3°) dociles eux aussi à l'EspritSaint et prêts à servir, accompagnent les Étudiants dans leur cheminement de formation. Il faut qu'ils soient vraiment pères en même temps que frères, maîtres dans la foi, et pardessus tout condisciples devant le Christ, maîtres de perfection pour les frères et aussi témoins vrais de leur sanctification personnelle. Tous ensemble ils constituent une équipe de formation dans laquelle le rôle du directeur des Étudiants et celui de Directeur spirituel ont un relief particulier.

54. Formateurs et Étudiants constituent une vraie communauté éducative (Cs. 95, 1), élément indispensable de la formation. La communauté conserve le charisme, le maintient vivant et actif et montre comment on peut y répondre.

55. Le Visiteur a une responsabilité particulière pour tout ce qui touche à la formation des Étudiants (Cs. 125, 8°; St. 41, 2, 69 4°; 69, 10°). Il est important qu'il ait des contacts personnels avec eux et les connaisse, tout en sauvegardant, bien sûr, les droits des formateurs (Cs. 95).

56. Toute la communauté provinciale doit se sentir responsable de la formation des Étudiants, de sorte que chacun des missionnaires soit disposé à donner son aide (Cs. 93).

57. Nous aurons présent à l'esprit que les pauvres sont nos maîtres et qu'ils ont un rôle indispensable dans la formation (Cs. 12, 3°).

LE SACREMENT DE LA RÉCONCILIATION ET LA DIRECTION SPIRITUELLE

58. Chaque Étudiant aura un confesseur habituel (RC. X, 6 ; Cs. 45, 2 ; cf. St.50 ; CIC.246, 4) auquel il recourra ordinairement, étant [235] toujours libre de se confesser à un autre prêtre.

Il aura également son propre Directeur spirituel (RC. X, 11 ; St. 19) "auquel il ouvrira sa conscience avec humilité et confiance, de manière qu'il puisse avancer avec plus de sécurité sur les voies du Seigneur" (RFIS. 55 ; cf., RFIS. 45, 56 ; OTER. 8). On nommera comme Directeur spirituel du Grand Séminaire un missionnaire de la Congrégation, laissant liberté aux Étudiants de s'adresser à un autre prêtre approuvé pour cette fonction (CIC. 239, 2).

Il est du devoir des formateurs de veiller à ce que les Étudiants usent régulièrement de la direction spirituelle et s'approchent fréquemment du sacrement de la réconciliation (Cs. 45, 2).

RECOURS AUX EXPERTS

59. Comme aide, pour les Étudiants comme pour l'équipe des formateurs, il convient qu'une évaluation psychologique des candidats soit faite au moment de l'admission au Séminaire Interne (CIC.642). On leur présentera les services d'experts en orientation dans le cas où

surviendraient des difficultés dans le temps de formation. On établira un accord très clair entre l'Étudiant, l'expert et ceux de l'équipe de formation, de façon à sauvegarder la liberté personnelle et le caractère confidentiel des communications (CIC. 220).

PRÉPARATION AU CÉLIBAT

60. Saint Vincent a considéré notre engagement dans un célibat chaste comme tellement important qu'il a voulu que le désir brûle dans le cœur de chaque missionnaire (RC. IV, 1). Dans un monde, où les choses matérielles sont souvent surestimées et où le don de la sexualité humaine est fréquemment objet d'exploitation, cet engagement devient un témoignage incisif du pouvoir libérateur de l'Évangile.

Puisque la société actuelle est souvent indifférente à la valeur de la chasteté et du célibat pour le Royaume de Dieu, on doit prendre un soin particulier dans la préparation des Étudiants à vivre généreusement ce don. Cela suppose que l'équipe de formation essaiera de créer une ambiance où les Étudiants pourront avoir de saines relations avec des personnes des deux sexes et aussi dialoguer de leurs difficultés personnelles, avec courage et simplicité, conscients que le grandissement dans la vie de célibat suppose un processus graduel et progressif.

Au milieu des diverses difficultés éprouvées par les confrères dans le célibat, l'expérience montre l'existence de certains facteurs [236] stabilisants qui aident à vivre dans la fidélité notre engagement :

- * prier fidèlement en union intime avec le Christ (Cs. 30)
- * vivre en communauté "à la façon d'amis très chers" (RC. VIII,
- * réaliser avec joie le travail apostolique ;
- * développer des habitudes de discipline personnelle et d'ascèse ;
- * être prudents dans les relations, sachant que certaines situations peuvent comporter des dangers (RC. IV, 2, 4)
- * vivre un style de vie équilibré ;
- * parler avec simplicité en direction spirituelle.

L'équipe de formation encouragera les Étudiants à développer ces dispositions et évaluera soigneusement, avec eux, leur aptitude à vivre le célibat.

ÉVALUATION DES PERSONNES

61. L'équipe de formation, avec la participation des Étudiants enverra régulièrement au Visiteur une évaluation des progrès de chaque Étudiant. Cela se fera surtout à l'occasion des Vœux et des Ordres.

Dans cette évaluation, on prêtera une attention spéciale aux critères vincentiens mentionnés tout au long de ce document. Le critère principal est l'aptitude de l'Étudiant à assumer fidèlement activement et joyeusement :

- * l'évangélisation des pauvres et la formation des clercs et des laïcs,
- * notre vie communautaire,
- * notre vie spirituelle,
- * les cinq vertus caractéristiques,
- * les quatre vœux vincentiens.

ÉVALUATION DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

62. Toute la communauté du Grand Séminaire doit évaluer régulièrement le climat et la qualité de sa vie communautaire, de sorte qu'elle soit "de façon permanente, sa propre formatrice, surtout lorsqu'elle revigore les principaux éléments de notre façon de vivre et d'agir" (Cs. 25 ; 27 ; LA. 33, 2°).

MOMENTS SPÉCIAUX

63. Il existe des temps forts, ou moments privilégiés, dans le [237] cours de la formation. L'urgence des études et des autres obligations ne doivent pas empêcher les responsables de formuler, avec les Étudiants, un programme clair de formation, avec l'accent vincentien pour chacun de ces temps, de sorte que tous ces moments deviennent des occasions de réaliser avec plus de profondeur l'étude, la prière, l'engagement. Ces moments précèdent :

- * l'appel aux ministère institués,
- * l'émission des Vœux,
- * l'ordination au diaconat,
- * l'ordination sacerdotale.

TEMPS DE CONGÉ

64. Le temps des congés est encore un temps de formation. Les formateurs, en dialogue avec les Étudiants, établiront un plan pour que chacun remplisse bien ce temps, dans lequel on pourra :

- faire des expériences pastorales dans nos communautés locales ou de toute autre façon, selon la situation des provinces ;
- participer à des cours pour compléter la formation ;
- prendre des vacances dans sa famille ou dans une maison de la Congrégation.

L'équipe de formation déterminera les moyens pour superviser et évaluer l'emploi de ce temps.

BIBLIOTHÈQUE VINCENTIENNE

65. Chaque Grand Séminaire doit avoir une bibliothèque vinctienne dotée d'un fonds adéquat pour que les Étudiants puissent connaître saint Vincent, l'histoire de la Compagnie et les diverses œuvres vinctiennes. Les Provinces ne doivent négliger aucun effort pour y parvenir et promouvoir entre elles des échanges bibliographiques. Les Provinces qui disposent de plus grandes ressources pourraient aider les plus pauvres dans leur effort pour créer une bibliothèque vinctienne.

IV. APPLICATION DES NORMES JURIDIQUES

“O Messieurs, O mes chers frères, croyezmoi, il n'y a rien de tel que d'être fidèle à Dieu et de persévérer dans le bien que l'on a une fois entrepris... Soyons donc fidèles, fidèles en la pratique de nos règles,

fidèles en l'observance des bonnes œuvres [238] que nous avons entreprises, bref, fidèles en toutes choses" (SV. XI, 385).

66. Chaque Province élaborera, à l'aide de ce document, un plan de Formation pour le Grand Séminaire, qui adapte et précise les points concrets, comme partie de son Plan général de Formation (St. 41, 1 ; LA. 31, 1°).

67. En plus de ce Plan de Formation chaque Province pourra déterminer, si elle le croit convenable, quelques points particuliers sur le Grand Séminaire, soit dans le Projet communautaire, soit dans le Règlement de la Communauté de Formation ou de la maison, selon les Constitutions, les Statuts et les normes provinciales (Cs. 27 ; St. 16).

68. Les Provinces, tenant compte du droit universel de l'Église et du droit propre, régleront ce qui concerne :

- * les compétences et obligations des formateurs ;
- * les droits et obligations des "admis" et des "incorporés" (Cs. 59, 12) ;
- * le statut économique ;
- * le temps, le mode de préparation, les conditions et les formalités pour accéder :
 - aux ministères,
 - à l'incorporation et aux vœux (Cs. 54, 1 ; 56, 2 ; 57, 1 ; 58, 12 ; St. 23),
 - au diaconat/incardination et l'exercice du diaconat (Cs. 90 ; cf. CIC. 1031, 1 ; 1032, 2)
 - au presbytérat (Cs. 57, 1),
- * le temps des vacances ;
- * les interruptions (St. 46) ;
- * les sorties et démissions (C. 69) ;
- * le service militaire, s'il y a lieu ;

* la documentation concernant les Étudiants du Grand Séminaire et la conservation de cela dans les archives de la maison, de la Curie provinciale ou de la Curie générale, selon les Normes de l'Église et du Droit propre.

NOTES

(1) Le point de départ de cette Ratio Formationis est la situation décrite dans les réponses des Provinces :

a. Aspects positifs signalés par les Provinces :

1) l'intérêt des candidats pour tout ce qui a rapport à Saint Vincent : information sur sa vie, ses écrits, sa spiritualité, la tradition de la Compagnie ;

2) le charisme vincentien est partagé par beaucoup dans l'Église ;

3) la participation croissante et responsable des Étudiants à la vie et à la marche de la communauté, dans la prière commune, le projet communautaire, etc.

4) le souci d'une formation totale, selon toutes les dimensions de la vie que l'axe vincentien englobe et qui peuvent se ramener à cinq désormais usuelles : humaine, spirituelle, intellectuelle, apostolique et communautaire

5) l'importance d'adapter la formation à la situation locale et aux options de l'Église de chaque pays : inculturation, ou évangélisation de la culture.

b. On note aussi des diversités entre les Provinces :

1) dans l'organisation du cursus et des programmes de la formation ;

2) sur le moment où se place le Séminaire Interne ;

3) dans les programmes et les méthodes de la formation vincentienne.

c. On relève aussi des difficultés, diverses selon les Provinces :

1) carence en équipes de formateurs bien choisis, préparés et capables de travailler ensemble (cf. Cs. 94, 95, 3) ;

2) obligation pratique pour les formateurs d'assumer de multiples tâches qui les accaparent ;

3) manque de critères communs et partagés par les formateurs de la même maison ou des diverses étapes de la formation,

4) difficultés réelles pour continuer la formation vincentienne après la période intensive du Séminaire Interne

5) le nombre des Étudiants, parfois réduit à la plus simple expression ;

6) de notables différences entre les Étudiants qui arrivent :

* quant à l'expérience et l'orientation de leur vie chrétienne, de leur vie spirituelle et de leur vie communautaire,

* quant au passé de chacun : diversité d'origine sociale, de style de vie, d'engagement dans l'Église ;

* quant à la formation antérieure, professionnelle ou intellectuelle

7) l'absence, en certaines Provinces, d'une Ratio pour chacune des étapes de la formation.

(2) P. McCullen, "Réflexion sur l'état de la Congrégation" in Vincentiana 1986, n° 56, p. 473.

(3) JeanPaul II, "Discours aux membres de la 37a Assemblée Générale" in Vincentiana 1986, n° 56, p. 414.

(4) JeanPaul II, "Discours aux participants de la 37e Assemblée Générale" in Vincentiana 1986, n° 56, p. 416.

(5) S'il est vrai que le développement de la perspective vincentienne est important dans toutes les hypothèses, il est encore plus important de donner une grande attention à cet aspect aujourd'hui, parce que pas mal de nos Étudiants font leurs études hors de la zone d'influence de la Congrégation. Dans de telles circonstances, nos Étudiants doivent recevoir une formation missionnaire bien précisée (Cs. 77 ; cf. AG. 25).

(6) Cf. JeanPaul II, "Discours aux participants de la 37a Assemblée Générale" in Vincentiana 1986, n° 56, p. 414, 2 : "Chers Pères et Frères de ta Mission, plus que jamais, avec audace, humilité et compétence, recherchez les causes de la pauvreté et encouragez les solutions à court et à long terme, des solutions concrètes, mobiles, efficaces. En agissant ainsi vous coopérez à la crédibilité de l'Évangile et de l'Église".

(7) Le projet communautaire, toujours important, est particulièrement nécessaire lorsque nos Étudiants ne résident pas dans une de nos communautés ou vivent avec des séminaristes étrangers à la CM.

(8) Selon Abelly, cité dans les LA. 15, Vincent montre la très grande relation qui existe entre l'union au Christ, l'union mutuelle et l'efficacité de notre mission apostolique : "Restons unis, et Dieu nous bénira, mais que ce soit pour l'amour de JésusChrist, car une union qui n'est pas fondée sur le sang de ce divin sauveur, ne peut durer. Par conséquent, vous devez rester mutuellement unis en JésusChrist, par Jésus Christ et pour JésusChrist. L'Esprit de JésusChrist est un esprit d'union et de paix. Comment pourriez-vous attirer les âmes au Christ, si vous n'étiez unis entre vous et avec lui ?" (II, 1, p. 145).

Vincentiana, 1988, 2, pp. 211-238

Enregistré le Lundi 16 Juin 1997, cl.